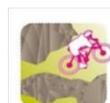


(à rendre en septembre, au professeur d'EPS)



<b>NOM et Prénom de l'élève</b>		<b>Garçon - Femme</b>	<b>Né(e) le</b>	<b>Classe</b>
<b>Contacts</b>			<b>Mails</b>	
Mère :		Père :		Mère :
☎ Travail mère :		☎ Travail père :		Père :
☎ Domicile mère :		☎ Domicile père :		

### ENGAGEMENT DU SPORTIF

J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :

- Venir **régulièrement** aux entraînements et **aux compétitions si je suis inscrit(e)**.
- Jouer loyalement, sans violence.
- **Respecter l'arbitre et les adversaires**, en acceptant toutes les décisions.
- Respecter les installations, le matériel, les transports mis à ma disposition.
- **Respecter mes partenaires** en tenant mes engagements de début d'année.
- Représenter le mieux possible mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives.
- En cas d'impossibilité à participer, **en informer dès que possible**, l'enseignant responsable de l'activité.



**Signature de l'élève :**

### ASSURANCE INDIVIDUELLE

Conformément à la loi, l'Association Sportive souscrit une assurance « responsabilité civile » auprès de la MAIF. Les garanties proposées par cet assureur sont consultables sur le site web du collège.

Lors de mon adhésion, je reconnais :

- avoir pris connaissance des dispositions d'assurance prises par l'AS du collège Kerfontaine.
- que le cas échéant, si j'estime que les garanties sont insuffisantes en termes de remboursement, je peux souscrire à l'assurance complémentaire proposée par l'IA Sport MAIF. Le formulaire est disponible sur le site web du collège et via Pronote à partir de la rentrée scolaire.

### DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

### RGPD

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, Prénom) : .....

Autorise mon enfant, ci-dessus désigné(e) :

- A participer aux activités et aux déplacements nécessaires au sein de l'Association Sportive du collège Kerfontaine.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale.
- Autorise la prise de photos dans le cadre des activités sportives pour l'affichage des résultats au sein de l'établissement ou dans la presse.

**Signature du responsable :** .....

### PARTICIPATION FINANCIERE (j'entoure l'option choisie)

	Avec tee-shirt	Sans tee-shirt
Toutes les activités (cross et VTT inclus)	<b>32 €</b>	<b>28 €</b>
<b>Uniquement</b> activités de cross et VTT	<b>17 €</b>	<b>13 €</b>



**Règlement en :**  Chèque à l'ordre de « Association Sportive du collège Kerfontaine »  Espèces  Bon CAF

# FICHE D'INFORMATIONS - ASSOCIATION SPORTIVE (à conserver)

L'Association Sportive du collège Kerfontaine, encadrée par les professeurs d'EPS, permet aux élèves volontaires de pratiquer des activités sportives pendant la pause méridienne et/ou le mercredi après-midi, pendant toute l'année (pas de pratique pendant les vacances scolaires, ni le week-end)



**Différents objectifs** : découverte des activités, entraînement et perfectionnement, compétition, formation Jeunes Arbitres et Jeunes Coachs, prise de responsabilité, permettre aux élèves de se retrouver, d'apprendre à se connaître et se respecter, le tout dans une bonne ambiance.



**Créneau et calendrier** : L'AS se déroule pendant la pause méridienne et le mercredi après-midi, dans le gymnase du collège. Les activités proposées sont variées et suivent le calendrier des compétitions (donné fin septembre). Les compétitions se déroulent dans le district, le département, l'académie voire la France entière pour les championnats nationaux.

## Calendrier PREVISIONNEL pour l'année 2024-2025

BADMINTON	Mardi (semaine A ou B) : 12h50 - 13h40 Mercredi : Minimes (2010-2009-2008) : 12h30 - 13h45 Benjamin(e)s (2012-2011) : 15h - 16h30
ESCALADE	Mardi (semaine A ou B) : 12h50 - 13h40 Mercredi : 13h30 - 15h
TENNIS de TABLE	Mardi (semaine A ou B) : 12h50 - 13h40
FUTSAL, VOLLEY-BALL	Mardi ou jeudi : 12h50 - 13h40 en fonction des demandes
CROSS, Course d'orientation VTT, VOILE	Activités ponctuelles = dates communiquées en cours d'année



**Les élèves** qui habitent loin du collège ont la possibilité de rester pique niquer le mercredi midi, sous la surveillance d'un ASEN, à condition d'apporter un repas froid. Le service de restauration est fermé, mais la salle de cantine peut être ouverte en cas d'intempérie.



**Fin d'année** : en fonction des finances de l'AS, des sorties de fin d'année peuvent être organisées pour récompenser les élèves et permettre à tous de se retrouver et partager un bon moment.



**Informations et communication** : le calendrier prévisionnel des entraînements et compétitions permet aux élèves et aux parents de s'organiser.

Toutes les informations (horaires, lieux des compétitions...) sont diffusées, chaque semaine :

- dans l'onglet « cahier de textes » du mercredi après-midi, sur Pronote
- dans la vitrine de l'AS, sous le préau
- sur le site web du collège : <https://www.college-kerfontaine.fr/>



**Pour rejoindre l'AS**, il est nécessaire de compléter et signer la fiche d'inscription, accompagnée du règlement. Dossier à remettre au professeur d'EPS en septembre. Tout dossier incomplet sera refusé.